

Rapport final du projet Biodiversité du Jorat 2023/2024

Descriptif du projet

Le Parc naturel du Jorat pilote le projet *Biodiversité du Jorat* pour les communes qui sont membres de son association, à savoir Epalinges, Jorat-Menthue, Jorat-Mézières et le Mont-sur-Lausanne. Développer des initiatives en faveur de la biodiversité au sein de ces communes associées permet de renforcer l'infrastructure écologique régionale.

Pour cette deuxième édition biennale (2023-2024), deux projets ont été menés dans les communes d'Epalinges et de Jorat-Menthue, avec pour objectifs de renforcer la biodiversité des milieux humides et aquatiques ainsi que des communautés saproxyliques. Ces mesures s'intègrent à plus large échelle aux politiques publiques suivantes :

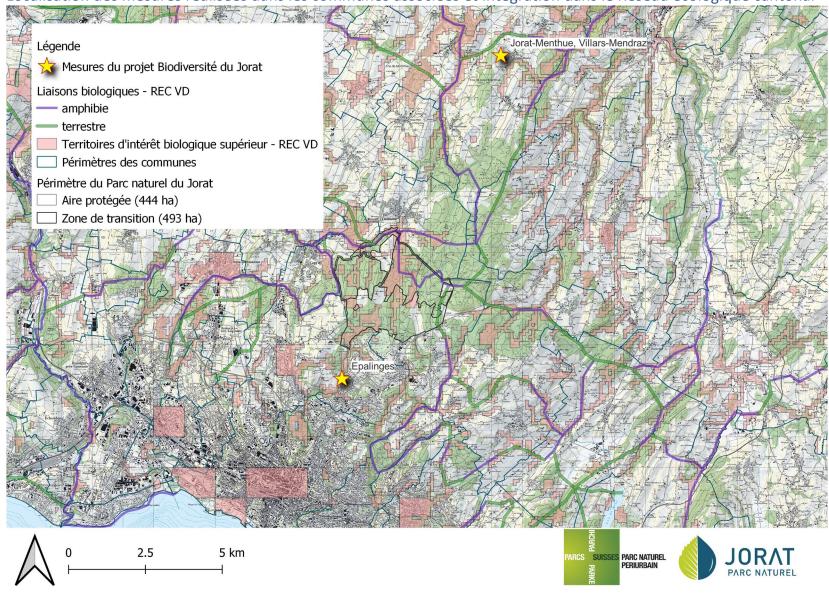
- Plan d'action cantonal Biodiversité
- Politique forestière cantonale
- Politique agricole cantonale
- Réseau écologique cantonal

Dans cette optique, une demande de soutien a été effectuée en 2023 afin de réaliser des mesures favorisant la biodiversité dans les communes membres de son association Jorat parc naturel. Les mesures de chacune des communes sont explicitées ci-après ainsi que le plan de financement à jour.





Localisation des mesures réalisées dans les communes associées et intégration dans le Réseau écologique cantonal







Commune d'Epalinges

Un verger ancien a été rajeuni par la plantation de nouveaux arbres fruitiers, et une nouvelle zone a également été aménagée (Fig. 1). La liste des variétés d'arbres fruitiers plantés est présentée dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1. Variétés d'arbres fruitiers plantés

Variétés d'arbres fruitiers plantés	
Cerise Griotte de la Toussaint, <i>Pizy</i>	Pomme Normande Baulmes
Cerise Noire de Chavannes, <i>Lonay</i>	Pomme Reinette de Chevroux, <i>Chevroux</i>
Cerise Printanière, Villarzel	Pomme à Beignet, Ollon: Aulien
Poire Cent-grappes rouge Eysins	Pomme Bovarde, <i>Romanel-sur-</i>
	Lausanne
Poire Cuisse-Dame, Villars-le-Comte	Pomme Chasseur de Menznau, <i>Corges</i>
Poire Fondante des Bois, Cheseaux-	Pomme Reinette grise vaudoise,
Noréaz	Cheseaux-Noréaz
Poire Orange, Villars-sous-Yens	Prune Abricot, Arrissoules
Poire Sanguinole, Moudon	Prune de Villars-Burquin, <i>Villars-</i>
	Burquin
Poire Sept-en-Gueule, Concise : la Lance	



Figure 1. A gauche, arbres fruitiers plantés dans le nouveau verger et à droite localisation du projet.

De plus, la remise à ciel ouvert du canal d'amenée d'eau alimentant le biotope des Moulins a été réalisée sur environ 100 mètres (Fig. 2). Le canal a été creusé, étanchéifié et a demandé un travail supplémentaire à la suite d'infiltrations. Le long du canal, des arbustes ont été plantés par massifs pour apporter de l'ombre et une clôture a été ajoutée pour protéger l'accès au bétail pâturant dans le champ.









Figure 2. Avant (gauche) et après (droite) remise à ciel ouvert du ruisseau à Epalinges.

Commune de Jorat-Menthue

Le projet de revitalisation de l'étang « Petite Fin » à Villars-Mendraz, mené par la commune de Jorat-Menthue, est désormais achevé (Fig. 3).

Les travaux réalisés comprennent :

- L'extraction partielle de végétaux présents dans l'étang, ainsi que l'amoncellement de sable, de terre et de gravier dans le lit de l'étang ;
- Le réaménagement et le curage partiel du lit du ruisseau en amont ;
- La taille des buissons et l'abattage de trois arbres pour améliorer la luminosité ;
- Rehaussement de l'exutoire de l'étang et aménagement de la sortie des eaux ;
- Reboisement partiel du site.

Cet étang revêt une importance particulière pour la biodiversité, jouant un rôle de relais écologique dans le paysage. Sa revitalisation représente une belle opportunité pour favoriser la faune locale (odonates, oiseaux, etc.). Une visite des mesures à destination des habitant·es de cette commune est en cours d'organisation pour septembre 2025.





Figure 3. Avant (gauche) et après (droite) revitalisation de l'étang « Petite Fin » à Villars-Mendraz.



Budget final et décomptes Voir annexe.

Objectifs attendus

Les objectifs attendus pour ce projet sont pour la majorité atteints suite à notre deuxième édition du projet *Biodiversité du Jorat* :

- L'infrastructure écologique régionale est renforcée.
- La biodiversité et les guildes d'espèces cibles du Parc naturel du Jorat sont favorisées grâce à la création de nouveaux habitats ou à leur amélioration.
- La population apprécie la diversification du paysage résultant de ces mesures.
- Les communes membres du Parc naturel du Jorat connaissent le Parc naturel du Jorat et lui font appel en cas de question ou de demandes de soutien pour les mesures en faveur de la biodiversité.